

TE•CH

Silentus DuoTECH

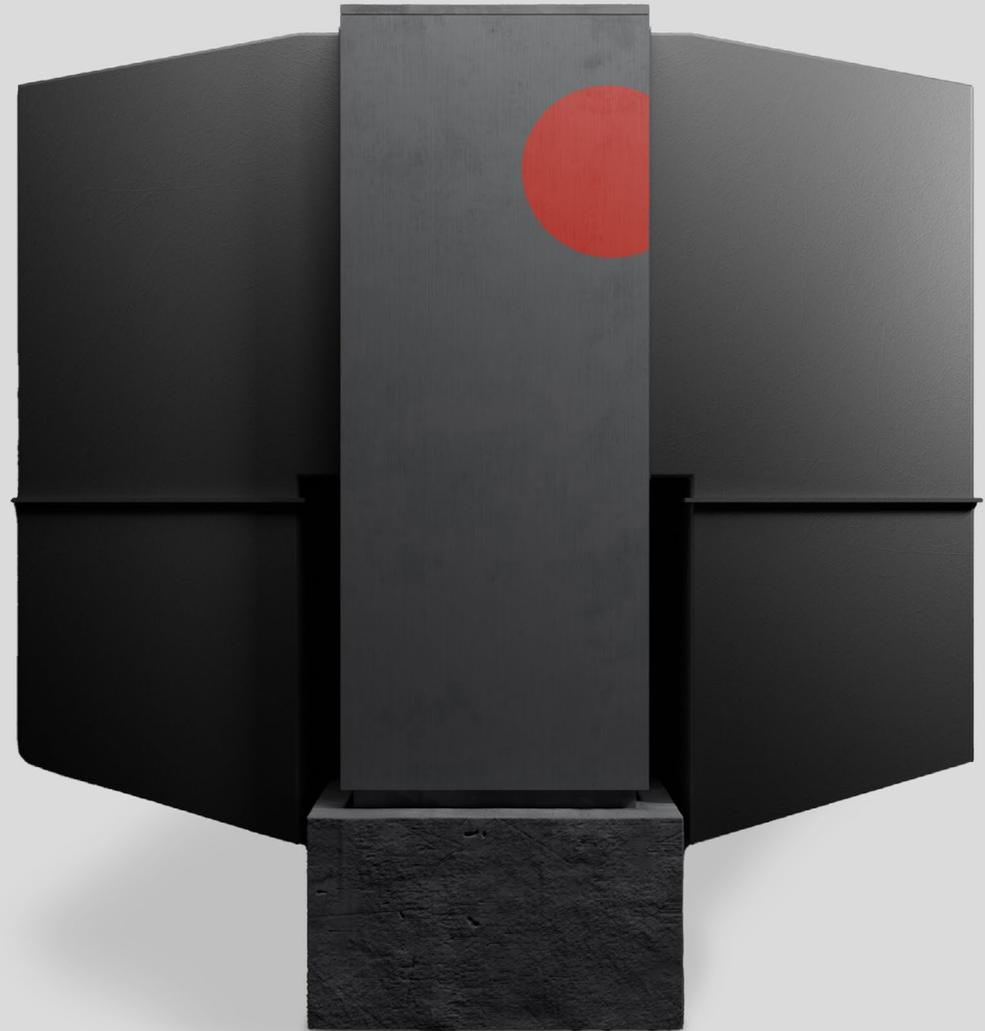
**TECH AG**

Industriezone Hofmatt 19

3360 Herzogenbuchsee

T+41 62 956 60 30

[info@tech-ag.ch](mailto:info@tech-ag.ch)



**Où le silence  
extérieur s'ajoute.**

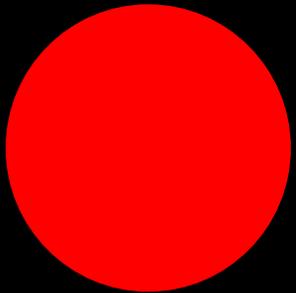
Silentus DuoTECH

# Capots d'insonorisation

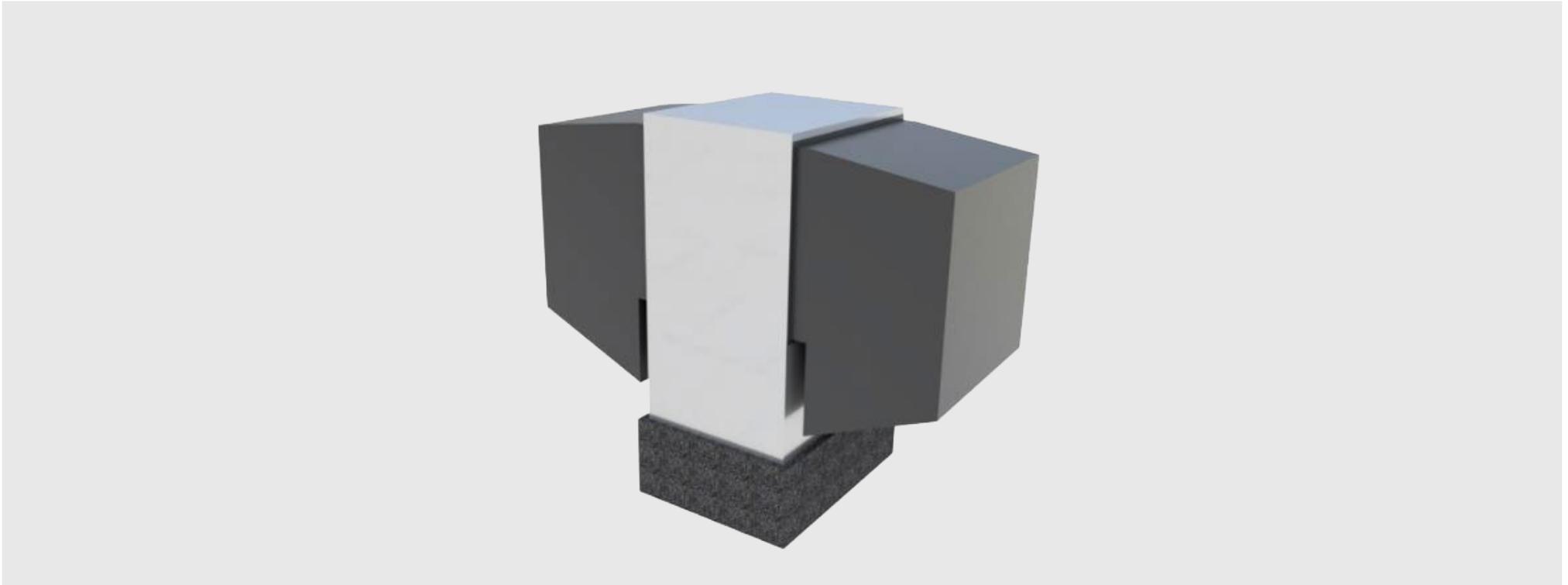
Nos capots d'insonorisation pour les pompes à chaleur installées à l'extérieur sont conçus en fonction de la pompe à chaleur concernée et de ses spécifications techniques. Comme les capots sont montés du côté de l'aspiration et de l'évacuation et n'enferment pas complètement la pompe à chaleur, la perte d'insertion se réfère à la voie aérienne. (pas d'isolation du système)

étape 1

**Perte  
d'insertion**



# Capot d'insonorisation 7dB(A)<sup>1</sup>



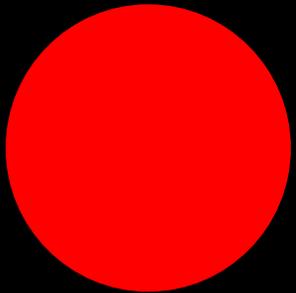
- composants de conduits en tôle d'acier galvanisé
- isolé intérieurement avec du Tech Certus S35® 40mm / 80mm

- peint par poudrage\*

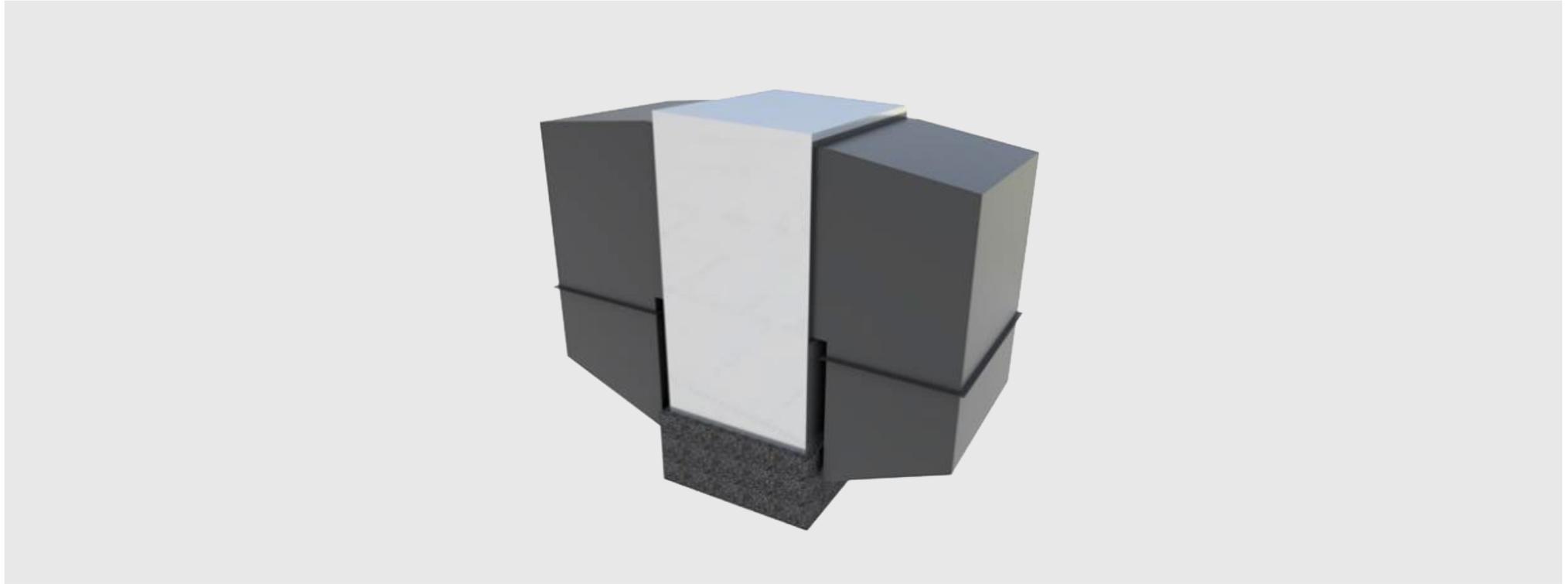
<sup>1</sup> standard en « anthracite métallisé » – autres couleurs RAL / IGP sur demande.

étape 2

**Perte  
d'insertion**



# Capot d'insonorisation 7 dB(A)<sup>2</sup>

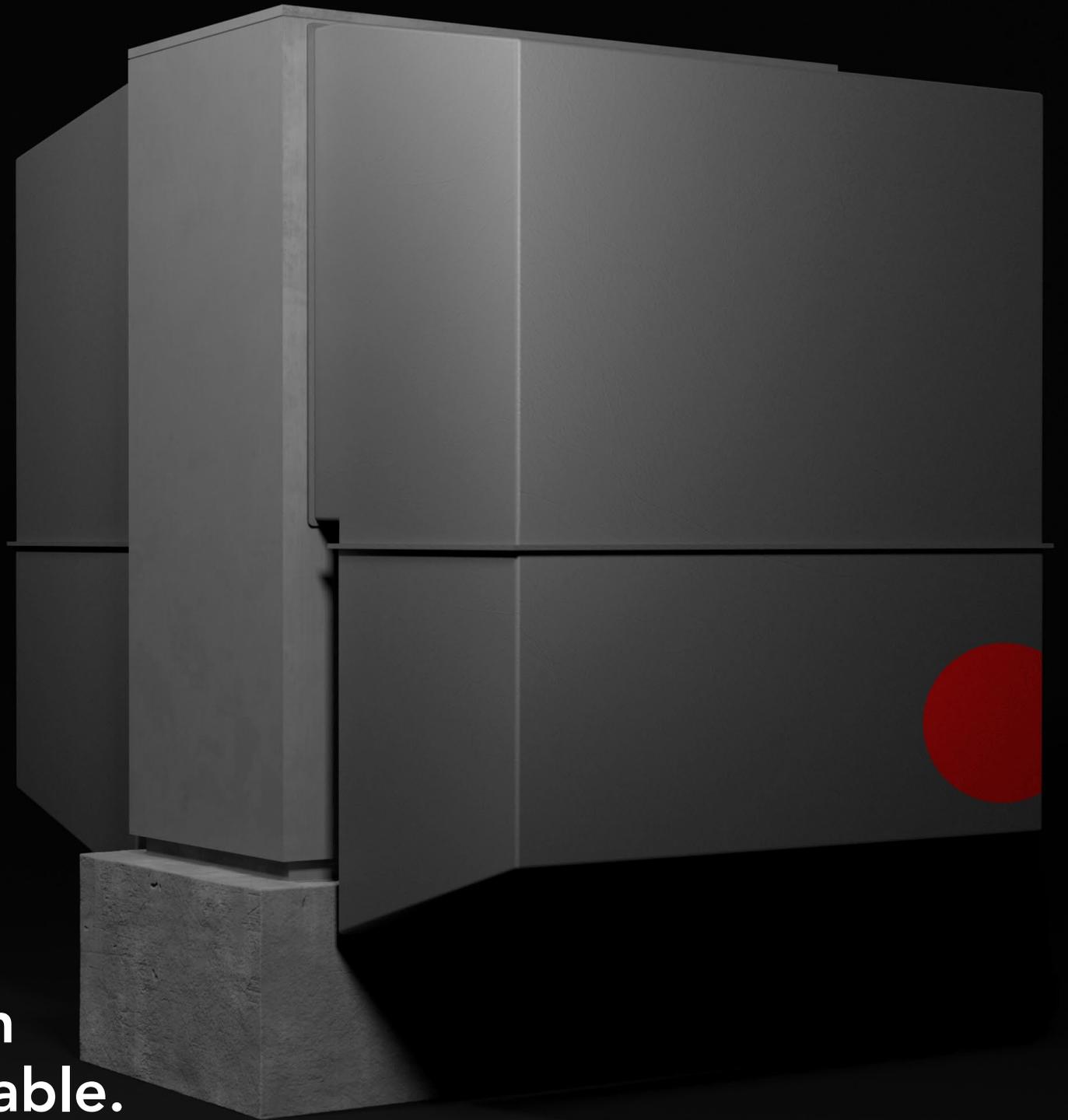


- composants de conduits en tôle d'acier galvanisé
- isolé intérieurement avec du Tech Certus S35® 40 mm / 80 mm
- peint par poudrage<sup>1</sup>

- complété par des coulisses acoustiques intégrées<sup>3</sup>

<sup>2</sup> Le niveau 2 nécessite un socle surélevé de 500 mm minimum.

<sup>3</sup> L'épaisseur ainsi que le nombre de coulisses acoustiques sont calculés en fonction de l'installation et des spécifications de l'unité (pression externe / débit d'air).



**Notre passion, un  
engagement durable.**

## Mesures d'insonorisation de TECH AG

Les valeurs limites d'exposition déterminantes de l'Ordonnance sur la protection contre le bruit (OPB) ne peuvent pas être dépassées. L'attestation de protection phonique obtenu via le formulaire standardisé de Cercle Bruit constitue la base du respect des valeurs limites\*.

Le niveau de puissance acoustique d'une pompe à chaleur air/eau est spécifié par le fabricant et sert de base de calcul au formulaire de Cercle Bruit. Les valeurs sonores au point de réception concerné sont calculées au moyen de toutes les informations nécessaires sur l'objet et des corrections de niveau (indication du formulaire). Les valeurs sonores trop élevées peuvent être réduites par différentes mesures d'insonorisation. Les valeurs attendues de ces mesures sont également inscrites dans le certificat de protection contre le bruit et ainsi incluses dans les calculs.

Pour procéder à un calcul acoustique détaillé des différents éléments d'isolation acoustique, un spectre fréquentiel est nécessaire. Celui-ci n'est toutefois pas mis à disposition par la plupart des fournisseurs de pompes à chaleur. Aucun spectre de fréquence n'est non plus exigé dans le formulaire de Cercle Bruit, uniquement le niveau de puissance acoustique (valeur spectrale moyenne en dBA).

La réduction du bruit des composants de gaine indiquée par TECH AG s'appuie sur les données acoustiques moyennes des pompes à chaleur à ventilation axiale ou radiale. Les valeurs sonores du revêtement et du fond du saut de loup sont également adaptées au spectre fréquentiel moyen des pompes à chaleur air/eau. La réduction du bruit de ces composants repose sur les valeurs mesurées (INSITU), en particulier dans la plage des basses fréquences. Les valeurs d'isolation sont nettement plus élevées pour les plus hautes fréquences.

Notre collaboration intensive pendant de nombreuses années avec tous les grands fournisseurs de pompes à chaleur en Suisse a démontré que les valeurs de perte d'isolation données sont réalistes et peuvent être utilisées sans hésitation dans le formulaire de Cercle Bruit.

## TECH AG

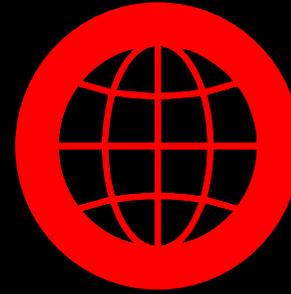
\*Outil Web du Cercle Bruit GSP sur <https://www.fws.ch/fr/nos-services/cercle-bruit/>



**TECH AG**  
Industriezone Hofmatt 19  
CH-3360 Herzogenbuchsee



info@tech-ag.ch  
T +41 62 956 60 30



**Follow us**

**TE•CH**